

COMMUNE DE  
SULLENS

**BUDGET 2023**

Préavis 5/2022



# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE	5
2. FINANCES	6
3. DOMAINES ET BATIMENTS	8
4. TRAVAUX	9
5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	11
6. POLICE	11
7. SÉCURITÉ SOCIALE	12
8. SERVICES INDUSTRIELS	12
9. PLAN DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	13
10. CONCLUSION	13



## **B U D G E T 2023**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le budget de l'année 2023 selon le règlement du 14.12.1979 sur la comptabilité communale.

Nous vous rappelons que le taux d'impôt sur le revenu pour les personnes physiques, ainsi que sur le capital des personnes morales a été fixé à 64 points dès 2022, soit une baisse de 4,5 points qui ont été répercutés tant dans les encaissements, que dans les dépenses.

Les contributions au Canton (péréquation, transports, police, social, santé publique) restent importantes mais sont annoncées à la baisse, à savoir CHF 1'486'400.- contre CHF 1'623'000.- prévus pour 2022. Cette diminution est due au classement de notre Commune dans le cadre de la péréquation qui est directement en rapport avec l'encaissement des impôts, ainsi que de l'augmentation constante des charges sociales.

Le présent budget a été établi sur une base habituelle, avec cependant quelques ajustements suite à l'encaissement partiel, mais réel, d'un impôt sur la succession ainsi qu'une reprise sur le fonds de réserve constitué pour les variations des contributions cantonales (cohésion sociale, police et péréquation).

Votre Autorité exécutive poursuit les travaux nécessaires à l'entretien de notre patrimoine et à la bonne marche de notre Commune. Les détails de ceux-ci sont décrits dans les différentes rubriques s'y rapportant.

De plus, le maintien de la stratégie est confirmé avec des montants alloués :

- au « Plan énergie et climat communal (PECC) » (voir [sullens.ch/pratique/pecc](http://sullens.ch/pratique/pecc)),
- à la rubrique subventions sous le thème « écologie, santé et familles »,
- à la sécurité routière.

Vous trouverez les détails y relatifs sous 1. Administration générale et 4. Travaux.

Le tableau ci-dessous montre les dépenses, amortissements, attributions aux fonds de réserve, recettes, et les imputations internes, soit en finalité un budget équilibré :

	Dépenses	Recettes
Compte de fonctionnement	4'849'900	4'974'400
Amortissements 2023		
• <i>Patrimoine administratif</i>	248'500	
Fonds de réserve		124'000
Imputations internes d'intérêts	81'000	81'000
<i>Bénéfice / perte</i>	0	0
	<b>5'179'400</b>	<b>5'179'400</b>

### Personnel communal fixe

Pour l'administration communale, le total en équivalent plein temps (EPT) représente 1,4. Notre boursier est engagé sur la base d'un contrat spécifique. Ce poste est compté sur la base d'un EPT 0,5. Nos employés communaux sont à un EPT de 1,5.

#### Répartition des charges des « employés »

	EPT*	Comptes concernés
Greffe – administration - bourse	1.9	110
Voirie – conciergerie - parcs	1.5	320, 35, 430, 440, 450, 460, 580, 810

\*EPT = équivalent plein temps

### Commentaires concernant le budget de fonctionnement et le plan des dépenses d'investissements pour l'année 2023

Il s'agit d'un budget repris poste par poste, à savoir qu'il n'y a pas d'acquis et que toutes les dépenses ont été discutées et décidées spécifiquement, ceci dans le but de pouvoir allouer les ressources de la manière la plus efficace possible.

A noter que les tableaux ci-dessous sont indiqués soit comme « **Compte global** », soit comme « **Extrait de compte** » selon la précision voulue (mention en haut à gauche du tableau).

Le budget global établi à l'intention du Département de l'Intérieur est à votre disposition dans le document annexe, tout comme le catalogue des investissements 2023 et 2024.

## A) BUDGET DE FONCTIONNEMENT

### 1. ADMINISTRATION GENERALE

Ce compte global comprend les traitements et indemnités du Conseil communal, de la Municipalité et du personnel de l'administration, les frais de réceptions et manifestations ainsi que tous les frais de fonctionnement et de matériel de l'administration, tout comme notre participation aux frais de transports, à l'école de musique, dons et cotisations diverses.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2023</b>	Budget 2022	Comptes 2021
1. ADMINISTRATION GENERALE	706'400	634'500	575'173

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2023</b>	Budget 2022	Comptes 2021
Municipalité – traitements	140'000	115'000	116'125
Site internet et journal communal	21'000	2'000	323
Réception et manifestations	56'000	20'000	12'807
PECC	30'000	20'000	0
Reprise fonds de réserve	-30'000		
Dons, aides et subventions	70'000	50'000	19'024
Reprise fonds de réserve	-20'000		

- Municipalité : adaptation et centralisation de l'ensemble des traitements de la municipalité dans le même compte (fixes et vacations).
- Site internet et journal communal : refonte du site internet et du journal communal.
- Réceptions et manifestations : sortie des aînés
- Plan énergie et climat communal (PECC) : poursuite du projet mis en place dès 2022 et réalisation des mesures.

Le fonds de réserve y relatif a été prévu dans ce budget.

Ceci permet à notre Commune de pouvoir profiter du soutien cantonal aux Communes par diverses mesures, dont le Plan climat

communal. « Le Plan climat vaudois de deuxième génération, impliquera plus largement la collectivité, les milieux économiques, le monde académique, les associations et les communes. Ce travail d'élaboration et d'implication, qui a débuté en 2022, permettra de sensibiliser les acteurs et les citoyens aux enjeux climatiques ainsi qu'à les impliquer dans les générations de Plans climat à venir » \*

\*texte du site vd.ch

- Dons, aides et subventions : ce poste comprend les projets suivants
- *Transports (subventions aux étudiants et tout-public)*
  - *Garderie (p.ex. en cas d'impossibilité de trouver une place et selon dossier financier personnel)*
  - *Abonnement « Générations » pour nos aînés*

Pour les transports, il s'agit d'une part de la poursuite des aides pour les étudiants et d'autre part d'un encouragement à l'utilisation des transports publics pour les adultes. Ceci est compatible avec les mesures du PECC.

Le fonds de réserve y relatif a été prévu dans ce budget.

## **2. FINANCES**

### 21 - IMPOTS

La prévision des recettes fiscales a été basée sur les renseignements fournis par l'Administration Cantonale des Impôts (ACI), en tenant également compte des prévisions sur les acomptes en cours pour 2022, comparés à ceux de 2021 (source ACI au 30.9.2022) et de l'augmentation de la population.

Sur cette base, c'est une augmentation de CHF 200'000.- par rapport au budget 2022 qui a été prise en compte sur les postes d'impôts sur le revenu, la fortune et la source.

Pour rappel, les comptes 2021 ont été influencés par la correction de l'impôt sur la succession de 2019, soit un montant négatif de 3'286'130.- (correction comptable uniquement).

Selon la Loi de l'Administration cantonale des impôts (ACI), le Canton perçoit, dès 2011, 50% des impôts conjoncturels, soit sur les droits de mutation, les impôts sur les successions / donations et sur les gains immobiliers, ceci dans le cadre de la péréquation.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2023</b>	<i>Budget 2022</i>	Comptes 2021
IMPÔTS	3'372'500	3'144'200	293'700

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2023</b>	<i>Budget 2022</i>	Comptes 2021
Impôts sur revenus, fortune, source	2'820'000 (base 64)	2'620'000 (base 64)	2'623'677 (base 68.5)
Mutations - Successions/donations - gains immobiliers	272'000	272'000	-2'679'454
Autres impôts	310'500	280'200	392'676
Frais et autres	-30'000	-28'000	-43'199

## 22 - SERVICE FINANCIER

Les intérêts des emprunts (échéances fixes pour la plupart) sont en forte baisse suite au rachat d'un emprunt.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2023</b>	<i>Budget 2022</i>	Comptes 2021
Intérêts des emprunts	70'000	80'000	95'562

Pour 2023, le Canton prévoit une légère baisse, via le retour (remboursement) sur la péréquation.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2023</b>	<i>Budget 2022</i>	Comptes 2021
Fonds de péréquation			
- paiement	833'000	803'000	794'204
- retour	-431'000	-269'000	-283'144
- rattrapage 2020			42'503 9'663
Total net	402'000	534'000	563'226

Le patrimoine financier est composé principalement des actions de la Romande Energie. Leur rendement est appréciable, mais s'agissant d'une valeur boursière, ce dernier est inscrit avec une prudence réaliste.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2023</b>	<i>Budget 2022</i>	Comptes 2021
Revenus du patrimoine financier	35'000	35'000	37'380

### 3. DOMAINES – BATIMENTS

#### 32 - FORÊTS

Un contrat de bail à ferme avec le Triage forestier de la Venoge nous permet d'avoir un compte très stable.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2023</b>	Budget 2022	Comptes 2021
Prestations de service	5'000	5'000	3674
Participation au Triage	10'400	14'500	14'037
Bail à ferme	27'000	27'000	26'259
Vente de bois	-5'000	-5'000	-3'510
<b>Coût global</b>	<b>37'400</b>	<b>41'500</b>	<b>40'460</b>

#### 35 - BATIMENTS

Les montants affectés à l'entretien de nos divers bâtiments (grande salle, battoir, auberge communale, maison de commune, collège, bâtiment commercial et bibliothèque, 3 immeubles locatifs, bâtiment de voirie et les autres bâtiments) représentent un total de CHF 195'000.-, soit 1% de la valeur ECA.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2023</b>	Budget 2022	Comptes 2021
BATIMENTS	-53'200	-46'800	-69'989

Récapitulation des charges et produits des bâtiments communaux :

<b>Extrait de compte</b>	<b>Total charges</b>	<b>Revenus/locations</b>	<b>Différence</b>
Gde salle/battoir	129'000	82'900	-46'100
Collège	116'700	169'500	52'800
Auberge communale	53'000	54'000	1'000
Maison de commune	56'300	40'500	-11'300
Bâtiment commercial	21'500	21'600	100
Immeubles Lovettaz & Moille-Sullaz	122'900	238'000	115'100
Voerie	17'000	0	-17'000
Autres bâtiments	36'900	0	-36'900
<b>Totaux</b>	<b>553'300</b>	<b>606'500</b>	
		<b>Excédent de produits</b>	<b>53'200</b>

- Les travaux prévus sont les suivants :
  - collège : sécurité AEAI, boiseries extérieures, sanitaires (appartement et WC enseignants)
  - Immeubles : réserve changement de locataires

#### 4. TRAVAUX

##### 42 - SERVICE DE L'URBANISME

A ce poste sont budgétisées les études pour le SDNL et la révision du Plan d'affectation communal (anciennement PGA).

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2023</b>	<i>Budget 2022</i>	Comptes 2021
URBANISME	27'000	30'000	13'732

##### 43 - ROUTES

L'entretien courant est maintenu dans le présent budget.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2023</b>	<i>Budget 2022</i>	Comptes 2021
ROUTES	344'600	349'900	296'199

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2023</b>	<i>Budget 2022</i>	Comptes 2021
Achat matériel	10'000	32'000	16'109
Entretien routes	80'000	80'000	61'858
Entretien éclairage public	52'000	41'000	31'660

- *Entretien routes* : sécurité routière pour des mesures ponctuelles, provisoires ou définitives là où cela s'avère nécessaire. Un montant global maximum de CHF 20'000.- a été attribué à ce poste dès 2022.
- *Eclairage public comprend entre autres* :
  - remplacement éclairage public route de Mex
  - contrôle obligatoire OICF
  - modification armoire électrique route de Mex

##### 44 - PARCS, PLACES DE SPORTS, CIMETIERE

Voici un récapitulatif des principaux travaux et entretiens à effectuer :

- 18'000 m<sup>2</sup> de places de sports et parcs,
- 1'850 ml de bords de routes et trottoirs,
- la place du "Centre du village", la zone du parking du Grand Pré, les abords de la route cantonale et le rond-point,
- le contrôle « sécurité » et entretien des places de jeux,
- la taille des arbres d'ornement et l'entretien des plantations.

Ce compte prévoit également la plantation d'arbres (mesures PECC), coût compensé par le fonds de réserve prévu à cet effet.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2023</b>	Budget 2022	Comptes 2021
PARCS, PLACES DE SPORTS, CIMETIERE	92'100	122'100	68'523

#### 45 - ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE

Compte autofinancé via les taxes au sac et les taxes forfaitaires. La reprise de réserve de CHF 15'000.- a été inscrite à titre préventif et ne sera utilisée qu'en cas de dépassement des coûts par rapport aux recettes. De 2018 à 2021, cela n'a pas été nécessaire.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2023</b>	Budget 2022	Comptes 2021
Ordures ménagères et déchetterie	193'200	194'200	131'172
Taxes au sac et forfaitaire et prélèvement s/réserves	-191'000	-191'000	-127'952

#### 46 - RESEAU D'EGOUTS ET D'EPURATION

Compte autofinancé via les taxes y relatives (uniquement le réseau communal). Ce poste sera suivi de près, l'autofinancement n'étant actuellement pas atteint.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2023</b>	Budget 2022	Comptes 2021
EPURATION	69'000	111'700	49'294

- Une remise en état des places de containers est prévue (report de 2022) avec une dotation de CHF 49'000.-, compensée par une reprise de réserve pour ce même montant. Ce poste n'influence dès lors pas ce budget.

## **5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

### 51 / 52 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

La Commune de Sullens fait partie du groupement scolaire de la Chamberonne. La répartition du coût s'effectue de la manière suivante : 50 % habitants et 50 % au nombre d'élèves.

Au 31 août 2022, la commune de Sullens totalise 101 élèves en primaire et 34 en secondaire.

<b>Comptes globaux</b>	<b>Budget 2023</b>	Budget 2022	Comptes 2021
51. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	370'700	290'700	252'751
52. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	180'200	170'200	136'358

- L'augmentation provient principalement de la construction du nouveau collège à Cheseaux et de notre participation aux frais de locations des salles mises à disposition du groupement scolaire.

## 58 - TEMPLES ET CULTES

Via ce compte nous subventionnons également d'autres paroisses régionales.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2023</b>	Budget 2022	Comptes 2021
TEMPLES ET CULTES	19'700	32'600	35'072

- Comme nous avons amorti complètement en 2021 le poste au bilan pour la rénovation de notre église, nous n'enregistrons plus d'amortissement en 2023, soit une diminution de CHF 13'000.- dans les charges.

## **6. POLICE**

### 61 - POLICE

Ce poste est stable. Il comporte également les dépenses pour les patrouilleurs scolaires, l'ASP (Assistant de sécurité publique) et la location des macarons de parcage.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2023</b>	Budget 2022	Comptes 2021
POLICE	150'300	153'300	150'156

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2023</b>	Budget 2022	Comptes 2021
- Contribution cantonale	133'000	132'000	126'447
Solde décompte 2020			7'865

## **7. SECURITE SOCIALE**

### 71 – SERVICE SOCIAL COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL

Les prévisions pour la subvention communale relative à la prise en charge des enfants dans les structures d'accueil suivent celles de 2022, avec un nouvel ajustement à la baisse. La participation des parents étant basée sur les revenus, le solde non-couvert est pris en charge par la Commune.

Il ne s'agit que d'une estimation, les décomptes 2022 n'étant établis qu'en 2023.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2023</b>	Budget 2022	Comptes 2021
SSCI	126'000	145'000	66'221

- Occupation des diverses structures d'accueil par les enfants de Sullens :

Crèche-garderie :	19 enfants
UAPE :	3 enfants
APEMS :	38 enfants
AMF :	23 enfants

## 72 - PREVOYANCE SOCIALE

La prévision 2023 du Canton est en légère baisse par rapport aux budget cantonal 2022. La participation à la cohésion sociale (anciennement « facture sociale ») suit la courbe d'encaissement des impôts.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2023</b>	Budget 2022	Comptes 2021
Contribution cantonale Reprise fonds péréquation	858'000	875'000	710'147

## **8. SERVICES INDUSTRIELS**

### 81 - SERVICE DES EAUX

Compte autofinancé via les taxes y relatives. L'achat d'eau dépend grandement du maintien de la qualité de l'eau provenant des sources et des pertes sur le réseau. Une réflexion globale et régionale est actuellement en cours pour un coût estimé à CHF 5'000.- pour 2023.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2023</b>	Budget 2022	Comptes 2021
SERVICE DES EAUX	200	1'600	29'383
<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2023</b>	Budget 2022	Comptes 2021
Achat d'eau et d'électricité	88'000	92'000	66'837
Entretien réseau d'eau et station pompage	35'000	35'000	33'158
Amortissements	23'000	21'500	169'211
Taxes de raccordement	-40'000	-40'000	-120'985
Vente d'eau	-155'000	-155'000	-148'111

## Financement

Les travaux prévus dans le présent budget de fonctionnement seront financés par les liquidités courantes et ne nécessitent pas de recourir à un emprunt.

B) PLAN DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2023-2024 sur le patrimoine administratif uniquement (tableau ci-joint)

Ce tableau est informatif (ci-dessous les nouveaux projets pour 2023)

- Trottoir/conduite d'eau et réfection routes de la Grange-Neuve/Eglise
- Sécurisation piétonnière du chemin de Moille-Sullaz
- Réfection de l'avant-toit du bâtiment commercial/bibliothèque
- Rénovation de la buvette et des locaux sanitaires de la grande salle

Les amortissements obligatoires sur les crédits votés depuis 2011 représentent un montant de CHF 248'500.-.

## **CONCLUSION**

La Municipalité prie le Conseil communal de Sullens de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal, dans sa séance du 8 décembre 2022, après avoir :

- vu le préavis municipal n° 5/2022 du 21.11.2022
- entendu le rapport de la Commission des finances,
- considéré que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

## **DECIDE**

d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2023 prévoyant :

aux dépenses : **CHF 5'179'400.-** et

aux recettes : **CHF 5'179'400.-**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La secrétaire

C. Gozel

N. Bégel

Responsables du préavis : M. Christian Gozel, en collaboration avec  
M. Yves Bourgeois, boursier.

Commission des finances : M. Henri Martin, M. Nicolas Valet,  
M. Eric Dubauloz, M. Mathieu Cappi,  
Mme Aline Jordan